



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/683
22 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 22 AOÛT 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les membres du Conseil de sécurité m'ont demandé de vous écrire au sujet de la situation en Afghanistan. Ils restent vivement préoccupés par la poursuite de la guerre civile dans ce pays, par ses incidences sur la région et, en particulier, par les souffrances de la population civile. Ils souhaitent que les parties belligérantes renoncent à l'utilisation de la force et règlent leurs différends par des moyens pacifiques, par voie de négociation.

Les membres du Conseil sont convaincus que c'est aux parties qu'il incombe principalement de trouver une solution politique au conflit et que tous les États doivent s'abstenir de s'ingérer dans cette affaire.

Les membres du Conseil réaffirment leur plein appui à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, dirigée par M. Norbert Holl, dans la tâche importante qui est la sienne. Ils espèrent que la Mission intensifiera encore son action et qu'elle obtiendra de nouveaux progrès dans le processus de paix. Ils vous seraient reconnaissants de bien vouloir tenir le Conseil informé de l'évolution de la situation sur le terrain et des progrès des efforts de paix déployés par l'ONU, et ils attendent avec intérêt d'être mis au courant de la situation par le Secrétaire général adjoint, M. Marrack Goulding, dès son retour. Ils estiment également qu'il serait utile que M. Holl organise une séance d'information à leur intention lorsqu'il viendra à New York.

Les membres du Conseil sont persuadés que l'Organisation des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle central dans les efforts déployés sur le plan international pour instaurer la paix en Afghanistan. À ce sujet, ils prennent note des propositions récentes visant à promouvoir un règlement pacifique du conflit, y compris la proposition relative à un embargo sur les armes qui figure dans la lettre que le Président de l'Ouzbékistan a adressée au Président du Conseil de sécurité le 23 juillet 1996 (S/1996/607, annexe). Ils ont commencé à examiner ces propositions en tenant compte de tous les aspects de la situation en Afghanistan. Ils resteront saisis de la question et espèrent que le Secrétaire général adjoint, M. Goulding, et M. Holl, pourront apporter une contribution importante à leurs délibérations, compte tenu de leurs consultations avec les parties afghanes et les gouvernements d'États voisins.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Tono EITEL
